



Monsieur Claude Wiseler  
Président de la Chambre des Députés  
Luxembourg

Luxembourg, le 21 octobre 2024

Monsieur le Président,

Conformément à l'article 81 du règlement de la Chambre des Députés, je vous prie de bien vouloir transmettre la question parlementaire urgente suivante à Monsieur le ministre de la Culture.

L'ancien centre d'émission radiophonique de Junglinster, avec son bâtiment central achevé en 1932 et ses antennes iconiques, est un témoin unique de notre patrimoine industriel national. Ce site a joué un rôle capital dans l'histoire des médias en Europe et dans le rayonnement international du Luxembourg, en permettant à la station privée Radio Luxembourg de diffuser, dès 1933, un programme multilingue à travers toute l'Europe et au-delà. Ce site a ainsi contribué à faire de Luxembourg un pionnier de la radiodiffusion, et à projeter la voix du pays sur la scène internationale bien avant l'avènement des médias modernes.

Inscrit au cadastre de la Commune de Junglinster (section JB, numéros 1018/6327 et 1001/5899), le site bénéficie d'une protection nationale par arrêté ministériel du 19 décembre 2022.

Il m'est rapporté que le propriétaire, le Broadcasting Center Europe, filiale de RTL Group, envisagerait un projet d'aménagement du site impliquant la destruction des antennes et un reclassement du site dans son ensemble.

Dans ce contexte, j'aimerais poser les questions suivantes :

- Monsieur le Ministre est-il informé de ce projet de destruction des antennes, qui constituent un élément central de ce patrimoine ? Ces structures ne font-elles pas partie des éléments protégés ?
- Le Ministre peut-il confirmer que le propriétaire cherche à obtenir un reclassement du site ? Quel est l'état actuel du dossier ?
- Serait-il possible d'envisager une mise en valeur de ce site exceptionnel en collaboration avec le propriétaire, afin de préserver ce patrimoine unique qui a marqué l'histoire internationale des médias ?

Veillez croire, Monsieur le Président, en l'assurance de mon profond respect.

Franz Fayot  
Député